

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE M. YVES BOLDUC,
MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT ET MINISTRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE

À L'OCCASION DU COLLOQUE ANNUEL DE LA FÉDÉRATION DES
COMMISSIONS SCOLAIRES
DU QUÉBEC

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

12 JUIN 2014

Environ 35 minutes

Salutations d'usage, [à compléter sur place]

Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui à l'occasion de votre colloque annuel.

Il s'agit pour moi d'une belle occasion d'échanger avec vous sur les chantiers que le monde de l'éducation doit réaliser et les réflexions qu'il doit mener. C'est d'ailleurs ce que je fais depuis ma nomination à titre de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

On le sait, l'école est un bien public, une richesse collective, que nous devons à la fois protéger et mettre en valeur. Elle est le point de départ de cette société toujours plus démocratique, plus juste et plus équitable que nous cherchons à développer.

Je me sens privilégié de contribuer à bâtir ce grand projet et je veux vous dire à quel point j'entame ce nouveau mandat avec enthousiasme et dans un esprit de collaboration.

Les défis qui nous attendent sont considérables autant qu'ils sont complexes, mais le gouvernement est déterminé à les relever. Et c'est notamment en étroite collaboration avec les commissions scolaires que nous comptons y arriver.

Comme mécanismes de gouvernance, les commissions scolaires sont, depuis leur création, des acteurs stratégiques de notre développement social, culturel, économique et politique.

Grâce à leur travail dans toutes les régions, le Québec a construit un système d'éducation solide et performant.

Je continue, plus que jamais, à croire à leur pertinence, d'autant plus qu'on constate que vos actions reposent sur de bons mécanismes de gestion et de bonnes règles de gouvernance.

Si on regarde ailleurs dans le monde, on constate une forte tendance à confier la coordination régionale des services éducatifs à un palier intermédiaire, un organisme de proximité, décentralisé et dirigé par des personnes élues au suffrage universel, similaire au réseau des commissions scolaires québécoises.

Je vous pose la question : qui d'autre au Québec que les commissions scolaires pourrait jouer ce rôle stratégique entre l'État et les écoles? Quelle structure pourrait faire mieux que les commissions scolaires pour gérer les quelque 2 700 établissements scolaires publics?

Non seulement cette structure est pertinente, mais elle est globalement efficace et elle porte ses fruits.

Je pense notamment à la progression constante du taux d'obtention d'un premier diplôme chez les jeunes de moins de 20 ans, qui est passé de 53 % en 1976 à 75 % en 2012.

Je pense également au net recul du taux de décrochage scolaire, particulièrement depuis les dernières années. Alors qu'il atteignait 22 % au tournant des années 2000, ce taux a diminué à 16 % en 2012.

Enfin, je pense aux résultats des élèves québécois à certaines épreuves pancanadiennes et internationales, qui sont révélateurs. Nos élèves de 15 ans ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne de l'OCDE dans les trois domaines évalués du PISA 2012, soit en mathématique, en lecture et en sciences. Le Québec se classe également parmi les dix meilleurs au monde en mathématique.

Voilà une performance significative, à laquelle participent les actrices et les acteurs des commissions scolaires. Aujourd'hui, plusieurs provinces canadiennes s'intéressent à nos façons de faire en mathématique. En soi, cela constitue un bel hommage à la qualité de notre approche.

Disons-le fièrement : nous avons construit un des meilleurs systèmes d'éducation au monde, accessible à tous. Nos jeunes sont bien outillés pour aborder la vie avec confiance et formés pour le marché de l'emploi.

Il faut aussi se rappeler que le Québec avait du rattrapage à faire au moment de la création du ministère de l'Éducation, il y a 50 ans. Il nous faut saluer les bons coups réalisés grâce, entre autres, à la mise en place des commissions scolaires. Il faut également reconnaître que les mandats confiés aux commissions scolaires se sont diversifiés, élargis et complexifiés au fil des ans. La portée régionale de leur action s'est accrue et leur structure de gouvernance a souvent été modifiée.

Rappelons-nous simplement qu'en 1948, on comptait 1 927 commissions scolaires au Québec et qu'il n'y en a maintenant que 72. Il s'agit là d'un effort important d'optimisation.

Les coûts de gestion des meilleures organisations au monde se situent entre 4 et 5 % de leurs dépenses, et ceux d'une majorité de commissions scolaires s'en approchent. Ces chiffres témoignent éloquemment de votre souci d'appliquer les principes de saine gestion dans vos décisions et de concentrer vos énergies sur la réussite éducative des élèves.

Aussi, des efforts importants consentis depuis une dizaine d'années ont permis d'augmenter de près de 70 % les effectifs professionnels qui soutiennent directement la réussite des élèves.

S'il est important de souligner ces bons coups et de miser sur les forces de notre système d'éducation, je crois aussi que nous devons continuer à nous remettre en question et à nous améliorer.

À cet égard, le budget déposé la semaine dernière est un appel à la rigueur, à l'innovation et à la collaboration. Nous devons participer activement à l'amélioration de la gestion des fonds publics tout en nous assurant de maintenir la qualité des services aux élèves.

Pouvons-nous améliorer nos méthodes de travail et déployer encore plus d'efforts pour la réussite des jeunes et des adultes du Québec, notre priorité absolue?

Nous allons travailler avec vous pour identifier des pistes pour améliorer l'efficacité et pour évaluer la possibilité de regroupements.

Je crois sincèrement qu'ensemble, on peut y arriver.

En ce sens, je pense qu'il est temps d'explorer de nouvelles pistes de réflexion et d'action.

Tous les acteurs de l'éducation doivent poursuivre l'objectif de faire mieux et autrement pour favoriser la réussite éducative.

À cette fin, je compte notamment m'inspirer des recommandations du comité d'experts, présidé par M^{me} Pauline Champoux-Lesage, qui avait été chargé d'étudier le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires en novembre dernier. Le rapport a été rendu public aujourd'hui.

Je ne vous étonnerai donc pas si je vous parle de ma volonté de rendre la gestion du système d'éducation encore plus efficiente. Je vous proposerai diverses voies d'amélioration, de décentralisation, de réduction de la bureaucratie et de simplification de la reddition de comptes.

Déjà, le gouvernement a choisi de prêcher par l'exemple en annonçant sa volonté d'optimiser ses façons de faire.

J'ai posé un premier geste en ce sens le mois dernier en amorçant les travaux de restructuration qui mèneront à l'abolition des directions régionales du Ministère. Ce changement nous permettra de moderniser l'organisation scolaire, en passant de quatre à trois paliers d'intervention, et de faire des gains d'efficacité.

Évidemment, les commissions scolaires sont aussi interpellées par cette démarche, une démarche que nous entamons, je tiens à le répéter, ensemble.

Nous avons tout à gagner en développant une approche plus systémique qui permettra d'arrimer la planification stratégique du Ministère à la vôtre, pour mieux définir nos objectifs prioritaires, axer la reddition de comptes sur ceux-ci et partager les meilleures pratiques dans un cycle mieux harmonisé.

Par ailleurs, j'ai lu tous vos rapports annuels et j'ai pu constater que, même si j'ai apprécié la qualité de plusieurs d'entre eux, aucun ne présentait un bilan complet de la situation et des activités de vos organisations. Force est de constater qu'il faudra amorcer une réflexion sur les façons de standardiser leur contenu, et ce dès cette année

Je crois qu'il serait également opportun d'évaluer la possibilité, pour vos organisations, de se regrouper ou de regrouper certains de vos services. Il s'agit, à mon sens, de pistes de réflexion qui méritent notre attention pour accroître le rendement de vos ressources.

Je sais que plusieurs personnes s'interrogent sur la question de la taxe scolaire, un enjeu important dont on a abondamment parlé au cours des dernières années. À ce sujet, le gouvernement poursuit sa réflexion et continue d'être à l'écoute des actrices et des acteurs concernés afin de pouvoir trouver une façon d'assurer une plus grande équité entre les contribuables pour le financement d'un même niveau de services.

Si je souhaite que nous travaillions en collaboration pour mieux allouer les ressources, réduire la bureaucratie et simplifier nos façons de faire, c'est pour que nous puissions investir, à la base, dans les services destinés aux élèves, particulièrement aux plus vulnérables.

J'ai rencontré des parents résolument engagés dans la réussite scolaire de leurs enfants. J'ai aussi croisé des citoyennes et des citoyens qui souhaitaient travailler au succès de leur école et avoir leur mot à dire dans la gestion de l'éducation.

D'entrée de jeu, je disais que l'école est un bien public que nous devons protéger et mettre en valeur. J'ajouterai que l'importance des enjeux éducatifs mérite le maintien d'une participation démocratique.

En novembre, nous vivons des élections scolaires au Québec. À l'approche de cet événement, un constat s'impose : nous devons renforcer la démocratie scolaire pour que chacun puisse assumer sa part de responsabilité dans la réussite scolaire de nos enfants et développer ce que j'appelle l'expérience démocratique, soit le réflexe de participer à la prise de décisions de la collectivité. Des efforts doivent également être faits pour inciter davantage de citoyennes et de citoyens à voter aux élections scolaires.

Dans un contexte où nous cherchons à soutenir la réussite et la persévérance scolaires, il est aussi important, à mes yeux, de rendre hommage aux professionnels de première ligne en éducation : les enseignantes et les enseignants ainsi que les intervenantes et intervenants qui soutiennent leur travail auprès des élèves.

Si je crois fermement que nous devons continuer à valoriser le rôle du personnel enseignant, je veux aussi insister sur l'importance d'appuyer son action, et de faciliter et favoriser son développement professionnel. Nous devons en outre tirer profit de son expertise et collaborer avec lui pour assurer la réussite des élèves.

Après tout, la qualité de la société de demain et le rayonnement de notre culture dépendent en grande partie du professionnalisme des enseignantes et enseignants et des outils qu'ils donnent aux jeunes et aux adultes pour évoluer dans un monde où l'innovation et la créativité seront des incontournables.

Par ailleurs, j'envisage différents moyens pour trouver un équilibre entre l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants et l'évaluation des services essentiels qu'ils donnent, dans une optique d'amélioration continue.

Parmi les dossiers qui m'interpellent, je m'intéresserai de près à l'importante question de la qualité de l'air dans les écoles et de l'état des bâtiments du réseau scolaire. Je sais que vous êtes aussi préoccupés par ces enjeux.

Notre gouvernement continuera d'investir pour que l'école soit un milieu sain et sécuritaire pour les élèves et les enseignants. Une enveloppe de 30 millions de dollars est d'ailleurs prévue cette année pour les interventions visant la détection et la prévention de problèmes liés à la qualité de l'air.

Dans le même esprit, je souhaite que vos organisations implantent une démarche systématique en cette matière. Je vous encourage d'ailleurs à diffuser l'information et les bonnes pratiques contenues dans le *Document de référence sur la qualité de l'air en milieu scolaire*, que le Ministère a publié en février dernier. Au cours des prochaines semaines, vous disposerez également d'un nouvel outil produit par le Ministère, soit le *Guide sur les moisissures*.

De plus, le gouvernement consacrera cette année un montant de 1,5 milliard de dollars pour la remise en état et le développement des infrastructures scolaires. Près de 605 millions de dollars seront alloués à de nouvelles constructions et au parachèvement de projets en cours. De plus, 810 millions seront consacrés au maintien des actifs et à la résorption du déficit d'entretien du parc immobilier. À cela, s'ajoute une enveloppe spéciale de 125 millions pour des projets prioritaires qui permettront de soutenir la croissance économique et la création d'emplois à court terme.

D'ailleurs, parce qu'il est nécessaire de redresser l'état des actifs du parc immobilier scolaire le plus rapidement possible, je vous invite à réaliser vos projets sans tarder. Il ne faut pas attendre la période estivale pour entreprendre vos travaux; vous pouvez le faire tout au long de l'année.

Je souhaite maintenant vous informer de mes intentions au regard de certains dossiers pédagogiques qui nous occuperont particulièrement au cours des prochaines années.

Je commencerai d'abord par la maternelle 4 ans à temps plein dans les milieux défavorisés. Je vous le confirme, ce service éducatif, introduit l'automne dernier dans une perspective de prévention et d'intervention précoce auprès des enfants de milieux défavorisés, continuera à se déployer progressivement.

Alors que 50 classes de maternelle 4 ans ont été formées un peu partout au Québec en 2013-2014, je souhaite, pour l'année scolaire 2014-2015, qu'il y ait au moins une classe par commission scolaire, nous faisant ainsi passer à 70 classes.

Parmi les autres dossiers que je considère prioritaires, je pense à l'enseignement du français.

Je compte mettre en place des moyens pour renforcer et mettre en valeur son importance dans les écoles et les centres de formation. Au cours de la prochaine année, je prévois donc vous présenter de nouvelles mesures pour améliorer les compétences en lecture et en écriture.

En complément à l'apprentissage du français, l'apprentissage de l'anglais, comme des autres langues d'ailleurs, prend toute son importance dans le contexte actuel d'ouverture sur le monde. Il s'agit d'un atout indéniable, tant sur le plan professionnel que personnel, qui répond aux attentes de la population.

Le récent rapport de l'ENAP, que nous avons rendu public la semaine dernière, est venu raffermir notre intention d'implanter l'anglais intensif pour le plus grand nombre possible d'élèves de la 5^e et de la 6^e année du primaire. Cette implantation s'appuiera sur ses recommandations ainsi que sur l'avis du Conseil supérieur de l'éducation, attendu dans les prochaines semaines.

Je veux insister sur le fait que la mise en œuvre obligatoire de l'anglais intensif n'est aucunement prévue pour la prochaine année scolaire. Nous allons d'abord faire en sorte d'articuler le projet avec le milieu scolaire et ainsi en favoriser une implantation progressive et structurée.

Par ailleurs, notre gouvernement poursuivra la démarche entreprise dans le but d'élaborer un nouveau programme d'histoire pour la 3^e et la 4^e secondaire. Je souhaite toutefois mettre en place les conditions nécessaires pour en assurer le succès et élaborer un nouveau programme de qualité.

Nous devons prendre le temps de consulter les milieux concernés pour le choix des écoles qui mettront en œuvre les projets pilotes dès septembre 2015. Nous pourrons mieux les accompagner et soutenir leur appropriation du programme provisoire.

L'utilisation des technologies m'apparaît également incontournable. Je souhaite que les écoles continuent de les intégrer à leur approche pédagogique. Les élèves et le personnel enseignant ont d'ailleurs manifesté un grand intérêt envers les technologies, lorsque j'ai visité des écoles primaires et secondaires récemment. De nos jours, les technologies sont essentielles à l'apprentissage, même si elles ne remplacent pas les méthodes traditionnelles, qui ont fait leurs preuves.

Dans un autre ordre d'idées, je mentionnais plus tôt que le taux de décrochage a considérablement diminué au cours des dernières décennies. Cependant, encore trop de jeunes quittent l'école sans diplôme ni qualification, et il est de notre devoir de ne pas les abandonner et de leur donner toutes les chances de réussite. Voilà pourquoi j'ai l'intention d'intensifier nos efforts à cet égard.

Il est certain qu'un élève qui fait grimper ses résultats scolaires de 90 % à 95 % réalise une performance remarquable. Mais pour moi, la véritable réussite se concrétise lorsqu'un jeune parvient à hausser sa moyenne de 45 % à 65 %. Ainsi, celui qui le fait redécouvre le sens des mots *estime de soi*, *fierté* et *accomplissement*.

Notre défi est de viser cet élève qui éprouve des difficultés, de lui permettre de se tailler une place dans la société et d'exploiter son plein potentiel. Cet objectif se situera au cœur de la future politique pour la réussite et la persévérance scolaires que nous entendons présenter en 2015. Cette politique sera évidemment accompagnée d'un plan d'action.

Vous le savez, pour certains, l'obtention d'un diplôme se réalisera plus tard, à l'âge adulte. Les centres d'éducation des adultes, dont l'offre de formation couvre plusieurs domaines, à savoir la formation générale, la francisation, l'alphabétisation ainsi que l'insertion sociale et socioprofessionnelle, font un travail remarquable pour les soutenir.

Je sais que les attentes sont élevées quant aux orientations ministérielles à venir au regard de ces différents champs d'intervention. Ainsi, je vous confirme que le réseau scolaire sera consulté dans le cadre des travaux du Ministère pour l'élaboration de la Politique gouvernementale de l'éducation des adultes et de la formation continue.

Cette politique est présentement en préparation avec nos partenaires du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. Ce sera un autre grand chantier que nous réaliserons ensemble et qui nous permettra de soutenir la réussite d'un plus grand nombre de personnes.

Enfin, pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires, il faut que nos élèves puissent apprendre et se sentir en sécurité à l'école, et que tous, y compris le personnel, profitent d'un climat sain et respectueux.

Il s'agit d'une grande préoccupation du Ministère, qui entend poursuivre son soutien aux commissions scolaires et aux écoles pour la mise en œuvre des obligations prévues à la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.

À cet effet, nous travaillons également en étroite collaboration avec ma collègue ministre de la Famille, responsable du dossier de l'intimidation, à l'organisation d'un important forum qui sera présidé par le premier ministre au début de l'automne prochain.

C'est le propre de notre système d'éducation de se redéfinir constamment pour permettre aux élèves de s'épanouir pleinement et de prendre leur place dans ce monde qui évolue sans cesse.

Nous devons faire en sorte que chaque élève puisse déployer ses talents et ses forces et trouver sa voie : c'est là une condition essentielle pour développer un Québec fort et prospère, ouvert sur le monde et à l'avant-garde du progrès.

C'est pourquoi le gouvernement a aussi fait le choix de miser sur la formation professionnelle et le développement des compétences de la main-d'œuvre. Nous pouvons être fiers de l'offre en formation professionnelle du Québec. En plus d'être riche, variée et accessible sur tout le territoire du Québec, elle répond aux besoins des différents segments de l'économie québécoise.

Je souhaite d'ailleurs que l'on s'inspire du modèle allemand, qui propose une voie d'action fort intéressante en matière de qualification et de diplomation : les stages en entreprises. J'y vois une façon alternative d'amener vers la réussite les élèves qui peinent à trouver leur place dans une salle de classe.

Mais comme il faut toujours viser plus haut et s'adapter à l'évolution constante des besoins, je suis très heureux de constater votre intérêt à relever avec nous les défis de la qualification, comme en témoigne le thème de votre colloque.

Comme ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, j'en fais l'une de mes priorités. Je crois sincèrement que la formation professionnelle constitue l'un des atouts indéniables de notre système d'éducation, et que nous devons continuer à la promouvoir et à la développer.

En terminant, je voudrais partager avec vous quelques réflexions personnelles qui guideront mes décisions.

Je vous dirai d'abord que mon expérience de vie m'a appris qu'une personne n'est pas toujours responsable de ce qui lui arrive. J'ai compris que pour l'aider, il fallait ne pas porter de jugement, faire preuve d'empathie et l'écouter. Et que parallèlement, en la laissant prendre la responsabilité de ses décisions, je devais travailler à mettre en place un système pour la soutenir.

Par ailleurs, j'ai également été marqué par la lecture de la *Théorie de la justice*, de John Rawls. Dans cet ouvrage phare de la philosophie politique, Rawls prétend qu'on doit prendre des décisions et établir des règles sociales sous un « voile d'ignorance ». En termes simples, cela signifie à la fois qu'on doit faire abstraction de sa propre position sociale et imaginer quelles règles devraient régir la société si on y occupait la position la moins favorable.

Voilà donc les principes et les valeurs sur lesquels je veux baser mes décisions. Mon souhait, c'est de placer l'élève au cœur de mes décisions et d'être LE ministre des jeunes de milieux défavorisés.

Je sais que j'aurai besoin de vous pour y arriver. Je vous tends donc la main afin que nous établissions, dès aujourd'hui, une collaboration fructueuse. C'est notre jeunesse et toute notre société qui en sortira gagnante.